

COMPTE RENDU

Commission Culture / Promotion du territoire, tourisme, communication et relation avec les élus / Vie associative, CTEAC

Mercredi 25 mars 2021 - Dompierre

Présents : Nathalie BABOUHOT, Joris HURIOT, Christine ADAM, Danièle CHIARAVALLI, Elisabeth BARBIER, Colette COMESSE DAUTREY, Christine MARCHAL-LABAYE, Sandrine MARTIN, Daniel SERDET, Laure THOUVENIN de VILLARET, David VILLIERE, Cédric MENETRIER

Absents : Valérie CLEMENT, Laurent HAYOTTE, Patrice JAMIS, Emmanuel MARCHAL, Nathalie VOIRIOT, Serge RENAUX, Bruno WALTER

Assistait à la séance : Martine GRANDEMANGE

1. Subventions aux associations :

Madame BABOUHOT présente le tableau des demandes de subventions formulées par les différentes associations : (le tableau est joint au présent compte rendu) :

Subventions aux associations partenaires :

13 demandes pour un montant total de 288 680,00 €

Subventions aux associations conventionnées :

11 demandes pour un montant total de 30 183,00 €

-Soutien à certaines manifestations :

9 demandes pour un montant total de 13 500,00 €

Autres demandes :

2 demandes pour un montant de 2 400,00 €

L'ensemble des demandes est approuvé, à l'unanimité, par les membres de la commission.

2. Présentation des tarifs musée : (annexée au présent compte rendu) :

Madame BABOUHOT soumet aux membres de la commission les propositions des tarifs d'entrée au musée de Mirecourt pour 2021.

Les principales modifications sont :

- L'extension de la gratuité aux jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi et détenteurs du pass communautaire ;

- La suppression du tarif famille ;
- L'harmonisation et la simplification des réductions tarifaires avec la suppression du tarif préférentiel ;
- La création d'un pass découverte. Le tarif proposé est de 18,00€ en plein tarif et 15,00€ en tarif réduit ;
- La privatisation d'espaces d'exposition.

Ces propositions ont été validées par les membres de la Commission.

3. Projet de restructuration du musée :

Un point est fait sur l'avancement le projet de restructuration du musée de Mirecourt. Deux sites ont été proposés afin de regrouper l'ensemble des fonctions du musée sur un lieu ou deux et de mutualiser l'accueil du musée et celui de l'office du tourisme. Après audition de 3 cabinets pressentis pour faire l'étude de faisabilité, la CAO se réunira jeudi 1^{er} Avril pour faire son choix définitif. L'étude de faisabilité comprend une tranche ferme et une tranche conditionnelle, l'ensemble étant prévu sur une durée de 18 mois.

Monsieur HURIOT attire l'attention sur la nécessité de bien intégrer les sites qui seraient « délaissés » dans le cadre de cette étude. Quels seraient leur devenir ? Madame BABOUHOT indique que c'est prévu.

Dés la fin de la crise sanitaire, une visite sera organisée pour les membres de la commission.

4. Projet micro-folie :

La Communauté de Communes a répondu à un appel à projet pour envisager l'accueil de la « micro-folie » sur son territoire.

Il s'agit d'un outil de médiation culturelle s'articulant autour d'un musée numérique, d'un fablab, d'un espace de réalité virtuelle et d'une bibliothèque/ludothèque. L'équipement est mobile et destiné à circuler dans les différents lieux (foyers ruraux, école, collège...) afin de diffuser des actions de médiation numérique.

Ce projet est financé par la DRAC à hauteur de 80 %. Les 20 % restant sont à la charge de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.